

Compte rendu de la session 2017 de la certification en histoire de l'art

La session 2017 regroupe les trois académies franciliennes: Paris, Créteil, Versailles.

Le jury remercie l'équipe de direction du lycée Janson de Sailly pour la qualité de l'accueil et des conditions matérielles de passation des épreuves qui se sont déroulées le 27 mars 2017. Il remercie également le SIEC pour la mise à disposition de deux appariteurs dont l'aide a été précieuse pour l'accueil des candidats.

Composition du jury: 12 personnes réparties en 4 commissions.

- **Personnalités universitaires:** Mme Claire BARBILLON, *Professeure des Universités, Histoire de l'Art contemporain à l'Université de Poitiers*, Mme Alice TACAILLE, *maître de conférence en musicologie à l'université Paris IV Sorbonne*.
- **Personnalité d'institution culturelle :** Mme Anne Ruelland, *directrice du service des publics, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris*.
- **IA-IPR issus de différents champs disciplinaires:** M. Michel Gravot, *IA-IPR d'arts plastiques, académie de Versailles*; Mme Valérie Dautresme, *IA-IPR d'histoire géographie académie de Versailles*; M Jean-Luc Beltran, *IA-IPR d'arts plastiques, académie de Créteil*
- **IA-IPR responsables académiques du dossier histoire des arts**
 - ✓ *Académie de Versailles:* M Thierry Rolando, *IA-IPR d'éducation musicale*, Mme Anne-Françoise Pasquier, *IA-IPR d'histoire géographie*.
 - ✓ *Académie de Paris:* Mme Pascale Hertu, *IA-IPR d'éducation musicale*
 - ✓ *Académie de Créteil:* M Claude Desfray, *IA-IPR d'éducation musicale*, M Charles Naïm, *IA-IPR de lettres*
- **Professeure expérimentée:** Mme Nadège Bourgeon-Budzinski, *professeure agrégée de musique, formatrice en histoire des arts, académie de Créteil*

Les candidats de la session 2017 :

Nombre d'inscrits: 48 (dont 31 femmes)
Absents : 6
Nombre de reçus: 22
Moyenne globale des candidats évalués : 11,3
Note la plus basse: 05
Note la plus haute: 20

Evolution des candidatures :

Le nombre de candidatures est en hausse cette année

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
77	95	88	86	62	60	43	54	36	48

Répartition académique et disciplinaire des candidats:

	CRETEIL	PARIS	VERSAILLES	Total
Anglais		1		1
Arts appliqués			2	2
Arts plastiques	1	3	6	10
Documentation	1			1
Education musicale		3	3	6
Espagnol			1	1
Histoire Géographie		2	5	7
Italien			1	1
Lettres	7	8	3	18
Philosophie			1	1
TOTAL	9	17	22	48

Répartition par corps de recrutement:

20 professeurs agrégés
23 professeurs certifiés
2 PLP
3 Professeurs stagiaires

Profil professionnel des candidats:

La diversité des conditions d'exercice et des parcours professionnels des candidats se présentant à cette certification constitue une richesse indiscutable.

Les tableaux ci-dessus montrent l'évolution des champs disciplinaires dont sont issus les candidats. Lors de cette session, on peut constater un fort ancrage des lettres et des arts plastiques qui totalisent 28 candidats soit plus de la moitié des effectifs. A l'opposé, les langues vivantes se retrouvent à la marge cette année. L'inscription des candidats à cette certification relève de stratégies diverses : certains viennent chercher un sésame pour intégrer un poste ou une équipe de lycée, d'autres simplement légitimer un enseignement auquel ils participent déjà. Si cette certification s'intitule "Histoire de l'art", c'est en référence à l'épistémologie de cet enseignement universitaire. Il faut cependant préciser d'emblée que les attendus de cette certification convoquent des champs culturels élargis à l'ensemble des domaines de "l'histoire des arts" telle qu'elle est enseignée maintenant depuis plus de deux décennies dans le champ scolaire, qu'il s'agisse des options de lycée ou de l'approche transversale qui peut en être effectuée dans le cadre des enseignements dispensés au collège.

Préparation des candidats à l'examen

La lecture des rapports de jury des années antérieures demeure indispensable pour cerner parfaitement les attendus de l'épreuve. Au regard des constats observés lors de cette session, il est utile de rappeler certains éléments fondamentaux. Si la grande majorité des candidats semble s'être sérieusement préparée à cette épreuve, il est encore fréquent d'observer des fragilités dans plusieurs domaines, à commencer par la connaissance des programmes, tant en ce qui concerne leurs contenus que leur mise en œuvre. Si la motivation de chaque candidat ne laisse aucun doute, les outils de la réussite ne sont pas toujours mobilisés. Autre fragilité observée : les connaissances étendues à l'ensemble des domaines artistiques et des périodes historiques. On observe ainsi des candidats particulièrement érudits sur la création contemporaine et peu informés sur le patrimoine plus ancien. Le contraire se vérifie également. Il est indispensable de développer sa culture dans une dimension universelle.

Rapport écrit

Le jury en prend connaissance bien en amont de l'épreuve. Si ce rapport n'entre pas directement dans le processus d'évaluation, il contribue fortement à orienter l'exposé du candidat qui permettra au jury de construire l'échange avec celui-ci.

Concernant la forme, il faut trouver le juste équilibre entre exhaustivité et minimalisme, un rapport n'est pas un catalogue ni un mémoire universitaire. L'énumération de lieux, d'oeuvres sans recherche de lien entre elles ne témoigne pas d'une démarche constructive. La pédagogie doit pouvoir trouver sa place dans le rapport. Nous conseillons vivement aux candidats d'inscrire leur travail dans une dynamique de parcours en rappelant que le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle est un enjeu éducatif majeur.

Prestation orale

Le niveau global des candidats est en augmentation cette année. Les prestations orales correspondent en grande partie aux attendus de l'épreuve tels qu'énoncés dans la note de service n°2004-175 du 19-10-2004 et sont globalement connus des candidats. L'exposé oral constitue le champ d'approche qui permettra au jury de développer le questionnement dont l'objectif est de vérifier les compétences mises en œuvre. Certaines prestations particulièrement brillantes ont permis au jury d'attribuer des notes supérieures à 16 et pouvant aller jusqu'à 20. Les insuffisances détectées chez ceux ayant échoué sont principalement d'ordre pédagogique ou culturel. Elles sont notamment le reflet d'une absence de prise en compte des élèves. Elles résultent ensuite d'une méconnaissance des publics scolaires concernés ou d'une connaissance insuffisante de ce qu'est l'histoire de l'art, de ses méthodes, de ses techniques d'analyse, de ses enjeux. Elles traduisent enfin une approche trop fragile de l'actualité culturelle, des programmes et des contenus d'enseignement notamment dans le cadre des options de lycée, des dispositifs partenariaux et des institutions culturelles.

L'exposé doit faire ressortir notamment des compétences en communication orale mais pas seulement. Certains candidats, parfaitement à l'aise dans cet exercice ont fait preuve de clarté et de concision tout en tenant un propos ouvert, parvenant à dégager une problématique d'ordre pédagogique, artistique ou culturel. Lorsqu'un support écrit distinct du rapport est utilisé, il faut éviter de le lire *in extenso*. La qualité d'une communication orale s'évalue dans la posture, le regard, les gestes. Tous les candidats sont des enseignants, ils doivent le montrer en rendant vivant leur exposé. Il faut éviter de se montrer trop ostentatoire dans l'étalage de son parcours professionnel et personnel mais amener de la substance, témoigner de démarches déjà éprouvées ou de parcours réalisés. L'usage d'un outil numérique peut enrichir utilement l'exposé mais il peut aussi constituer une prise de risque supplémentaire lorsqu'il n'est pas totalement maîtrisé. Le jury apprécie les prestations claires et structurées. Lorsque le candidat annonce un plan, il doit s'y tenir car la rigueur intellectuelle est une qualité essentielle. La richesse du vocabulaire spécifique et technique, tout comme les connaissances et références relatives aux sujets évoqués doivent faire l'objet de toute l'attention du candidat.

Lors de l'entretien, le jury cherche d'abord à valoriser les connaissances et la réflexion du candidat. Il souhaite parfois approfondir certains points évoqués lors de l'exposé et apprécie particulièrement que le candidat puisse se saisir d'une question posée, qu'il la développe ou se montre capable d'exprimer son propre questionnement sur une œuvre, une démarche, un objet. Au delà des connaissances scientifiques et culturelles mobilisées à bon escient, l'émergence de la sensibilité artistique du candidat est toujours appréciée, lorsqu'elle est sincère, tout comme la capacité à problématiser autour d'une œuvre, d'un artiste, d'un objet d'étude ou d'une démarche de création.

Certaines prestations font état d'un manque de recul par rapport aux projets développés, parfois même d'un manque de distanciation envers ses propres goûts artistiques. La connaissance des programmes de lycée doit offrir au candidat la possibilité de développer une véritable démarche

pédagogique afin de montrer comment il amène ses élèves à questionner les œuvres, les lieux, les artistes.

On constate à nouveau chez quelques candidats une méconnaissance des institutions culturelles mais aussi des ressources qu'elles mettent en ligne dont certaines sont pourtant fort utiles. Le jury se réserve la possibilité d'interroger le candidat sur d'autres champs culturels ou pédagogiques que ceux évoqués dans l'exposé. Il peut à tout moment vérifier les connaissances du candidat concernant les différents domaines artistiques, dispositifs institutionnels, structures culturelles, métiers et filières en rapport avec l'histoire de l'art sans oublier les connaissances épistémologiques relatives à cet enseignement.

En conclusion, on ne peut que rappeler la nécessaire distance que les candidats doivent prendre avec la discipline qu'ils enseignent afin d'investir pleinement le champ transversal de l'Histoire de l'art et de l'ensemble des formes d'expression artistique. Le tout doit s'inscrire dans un équilibre global. Les enjeux de l'Histoire de l'art doivent être pleinement cernés. Il est nécessaire d'acquérir un regard distancié et critique sur sa propre pratique. Pour y parvenir, nous leur conseillons de se rapprocher de collègues expérimentés intervenant notamment dans les options Histoire des arts implantées en lycée. Ils pourront également nourrir leur réflexion par la lecture documentaire ainsi que la consultation des sites institutionnels proposant des outils pédagogiques en ligne.

Tableaux annexes:

Répartition des notes obtenues:

Note de 5 à 9	10 à 13	15 à 20
21 candidats	9 candidats	13 candidats

Répartition disciplinaire des candidats reçus:

Arts appliqués	1
Arts plastiques	5
Education musicale	4
Histoire-géographie	2
Lettres	9
Philosophie	1

Répartition académique des candidats reçus:

Académie	Inscrits	Reçus
CRETEIL	9	4
PARIS	17	8
VERSAILLES	22	10

Claude DESFRAY, IA-IPR éducation musicale, président du jury de certification, pour l'ensemble du jury, session mars 2017.